ASMAC-NAVARIN BREF HISTORIQUE

28 AVRIL 1923. Décret autorisant la création d’un comité chargé de poursuivre la réalisation d’un monument consacré à la mémoire des Morts des Armées de Champagne.

Pose de la 1ère pierre le 4 NOV 1923. Monument inauguré le 28 SEP 1924.

Peu après fondation de l’ASMAC. L’Assemblée constitutive du 10 MARS 1928 approuva les statuts initiaux.

Qui furent déposés à la Préfecture de police sous le N° 166 163. Insertion du 21/22 MAI 1928. JO n° 120.

« ASSOCIATION DU SOUVENIR – AUX MORTS DES ARMEES DE CHAMPAGNE »

Premier bulletin publié en 1929. Puis par la suite en nombre variable.

25 MARS 1933 = délibération de l’AG du « Comité d’érection d’un monument aux Morts des Armées de Champagne » dont le siège social est à Paris = 34bis rue Vignon Paris 9ème ;

Suite à cette délibération = 14 MAI 1933 : arrêté ministériel autorisant la transformation de cette œuvre en Fondation dite

« Fondation du Monument aux Morts des Armées de Champagne et Ossuaire de Navarin »

Fondation reconnue d’utilité publique par décret présidentiel du 16 MAI 1933.

L’« ASSOCIATION DU SOUVENIR – AUX MORTS DES ARMEES DE CHAMPAGNE »

demeure comme simple association déclarée.

Mort du Général Gouraud : 18 SEP 1946.

Une convocation du 30 juin 1948 montre que l’Association va s’occuper du transfert de ses cendres à Navarin en 1948.

22 AVR 1979

Statuts adoptés par l'Assemblée générale extraordinaire du 22 04 1979 enregistrée,

Suite à déclaration à la Préfecture de police le 21 mai 1979 - J.O. du 2 juin 1979 page 4682 N.C.

Changement d’appellation : par ajout de la mention « ET A LEUR CHEF LE GENERAL GOURAUD ».

26 NOV 1987

Statut modifié ( articles 18 à 20 : réception possible de dons et legs )

par assemblée générale extraordinaire du 26 11 1987.

Déclarée le 29 01 1988. Enregistrée à la Préfecture de police n° 166 163 du 4 mars 1988.

Numéro de dossier : 025 054.

4 AVR 2009 à SOUAIN ( 51600 )

Changement d’appellation de l’association à la suite du vote de l’Assemblée générale. L’ASMAC devient donc :

L’ << Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne-NAVARIN >>

Formes abrégées : << ASMAC – NAVARIN >> ou << ASMAC >>

Déclaration faite à la Préfecture de Police qui entérine le changement le 12 octobre 2009. N° dossier W751025054

J.O. du 24 OCTOBRE 2009. Page 5120

La Préfecture de Paris nous adresse un récépissé de déclaration de modification, sous numéro de dossier rappelé ci-dessus,

en accusant réception des pièces fournies, à savoir :

PRIMO Statuts, SECUNDO Liste dirigeants, TERTIO Lettre de déclaration.

Le secrétaire G FEYDEL